

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

**PRESENTS** : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, M. THUBIN Frédéric, M. SUAUD Francis, Mme COTTIER Marina, Mme GRONDIN Fabienne, Mme GODARD Béatrice, Mme DUPE Valérie, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. BOUGRAS Julien, M. NICOLAIZEAU Romain, Mme RABILLER Pauline, M. MOTAIS Mathis, M. CELLIER Maxime,

**EXCUSEE** : Mme GOURAUD Cécile (pouvoir à M. GAUDIN Guy)

**NON EXCUSE** : Néant

Madame DUPE Valérie est désignée secrétaire de séance.

**Dél : 2026/033 - Objet : Approbation du Budget Dents Creuses – Exercice 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

VU l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le Compte Financier Unique de la commune d'Avrillé ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le Budget Dents Creuses de l'exercice 2025 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le Budget Dents Creuses 2026 ;

Considérant les éléments susvisés ;

Résultat de fonctionnement	2025
Dépenses de fonctionnement	7 020,55 €
Recettes de fonctionnement	0,37 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-7 020,18 €
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice n-1	142 953,84 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>135 933,66 €</b>
Résultat d'investissement	2025
Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultat d'investissement à la clôture de l'exercice n-1	0,00 €
<b>résultat cumulé d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
RESTES A REALISER	
RAR Dépenses investissement	0,00 €
RAR recettes investissement	
Solde des "restes à réaliser"	
Excédent disponible pour le financement de l'investissement	0,00 €

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le

ID : 085-218500106-20260519-DELIB2026\_033-DE

S<sup>2</sup>LO

Excédent :	135 933,66 €
C/1068 Excédent de fonctionnement capitalisé :	0,00 €
C/002 Report excédent de fonctionnement :	135 933,66 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés,

**APPROUVE** le Budget Dents Creuses 2025 et sur l'affectation de ce résultat dans le Budget Dents Creuses 2026 de la commune d'Avrillé,

**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Le Secrétaire,

Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Sylvie VERDON

